



Communiqué de presse

Embargo: 18.11.2019, 8h30

03 Travail et rémunération

Situation des personnes arrivées en fin de droits, 2014-2018

Plus de la moitié des personnes arrivées en fin de droits sont à nouveau actives occupées après une année

Depuis cinq ans, près de 38 000 personnes arrivent en fin de droits de l'assurance chômage chaque année. 55% d'entre elles retrouvent un emploi au cours de la première année après leur arrivée en fin de droits. Les personnes en fin de droits ayant réintégré le marché du travail ont cependant des salaires inférieurs à ceux des autres salariés et sont plus souvent actives dans des formes de travail atypiques. La nouvelle publication *Situation des personnes arrivées en fin de droits* de l'Office fédéral de la statistique (OFS) s'appuie sur l'enquête de synthèse sur la protection sociale et le marché du travail (SESAM) et permet de comparer la situation des personnes arrivées en fin de droits avec celle de tous les actifs occupés.

La présente étude vise à décrire la situation de personnes au cours des années suivant leur arrivée en fin de droits. La situation avant le chômage et les causes ayant conduit à une arrivée en fin de droits ne sont en revanche pas prises en compte.

Durant les cinq années considérées (de 2014 à 2018), 37 700 personnes en moyenne sont arrivées en fin de droits chaque année. Plus de la moitié d'entre elles (55%) ont retrouvé un emploi au cours de l'année qui a suivi. Après cinq ans, 63% étaient actives occupées, alors que 15% étaient encore à la recherche d'un emploi et 22% avaient quitté le marché du travail. Les 45 à 64 ans sont surreprésentés parmi les personnes en fin de droits: ils sont 48%, alors qu'ils ne représentent que 42% de la population active et 41% des demandeurs d'emploi. La part des chômeurs en fin de droits est aussi nettement supérieure à la moyenne chez les personnes sans formation professionnelle (parts correspondantes: 26%, 22% et 14%) et les personnes de nationalité étrangère (44%, 46% et 28%).

Davantage de flexibilité et de travail à temps partiel

Les personnes en fin de droits retrouvant pied sur le marché du travail sont plus souvent actives dans des formes de travail atypiques que les autres salariés. 9% d'entre elles travaillent sur appel (5% de l'ensemble des salariés) et 4% sont placées et payées par une agence de travail temporaire (1% de l'ensemble des salariés). Alors que 91% des salariés ont un contrat de travail de durée indéterminée, ce taux atteint 86% chez les personnes ayant été en fin de droits.

Si 27% des hommes ayant retrouvé un emploi après avoir été en fin de droits travaillent à temps partiel, la proportion est de 15% pour l'ensemble des hommes actifs occupés. La même chose s'observe chez les femmes (69% après avoir été en fin de droits, contre 60% pour l'ensemble des femmes actives occupées).

Parmi les actifs occupés travaillant à temps partiel après avoir été en fin de droits, 51% souhaiteraient augmenter leur taux d'occupation et sont prêts pour le faire dans les trois mois. Ils sont considérés comme étant en sous-emploi. La part du sous-emploi est 2,4 fois moins élevée chez les personnes occupées à temps partiel qui n'ont pas été en fin de droits.

Des salaires plus bas

Si le salaire horaire médian (brut) est de 36 fr. 10 pour l'ensemble des salariés, il est de 28 fr. 00 chez les personnes qui ont un emploi après avoir été en fin de droits.

Chez les cadres, l'écart entre les salariés en général (54 fr. 90) et les salariés ayant été en fin de droits (41 fr. 20) est particulièrement marqué. Il est par contre nettement plus faible dans la catégorie des ouvriers et employés non qualifiés (24 fr. 00 contre 25 fr. 00 pour les salariés en général).

Moins bon état de santé

Dans toutes les classes d'âge, les personnes en fin de droits sont en moins bonne santé que la population active. Entre 45 et 64 ans, environ une personne arrivée en fin de droits sur dix (11%) estime être en mauvaise ou en très mauvaise santé, contre 2% seulement de la population active. Ces différences importantes s'observent aussi chez les 30 à 44 ans (6% chez les personnes ayant été en fin de droits et de 1% dans la population active).

Annexe méthodologique

Protection sociale et marché du travail (SESAM)

Cette source est constituée par croisement des données de l'ESPA avec des informations extraites de différents registres des assurances sociales (AVS, AI, PC, AC). L'ESPA porte principalement sur le marché du travail, mais aussi, à l'aide de ses modules, sur la formation, le travail non rémunéré, les migrations et la protection sociale. La livraison de données tirées des registres pour chaque enquête ESPA permet d'étendre les analyses aux domaines de la santé, des revenus, de la retraite ou du chômage. Pour cela, les variables SESAM provenant des registres sont couplées avec celles de l'ESPA.

Enquête suisse sur la population active (ESPA)

L'ESPA est une enquête par sondage téléphonique auprès des ménages menée chaque année depuis 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour but de décrire la structure et l'évolution de la population active ainsi que les comportements sur le marché du travail. L'OFS rend les résultats comparables au niveau international en s'appuyant sur les recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et sur les normes d'EUROSTAT applicables aux enquêtes sur les forces de travail.

De 1991 à 2009, l'enquête a été menée au 2^e trimestre uniquement. L'ESPA est aujourd'hui menée en continu dans le but de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne.

L'échantillon de base compte depuis 2010 environ 100 000 interviews annuelles. Un échantillon spécial composé d'environ 20 000 interviews de personnes étrangères complète l'échantillon de base. La population couverte est la population résidente permanente de 15 ans ou plus.

Définitions principales

Fin de droits

Une personne arrivée en fin de droits est un bénéficiaire de l'assurance chômage (AC) qui a épuisé son droit maximum aux indemnités journalières, ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation ou, dès 2006, sans qu'il soit en âge de bénéficier de sa rente de vieillesse. Cette personne est comptée comme arrivée en fin de droits dans le mois au cours duquel elle a touché une dernière indemnité journalière (Fontaine et al. 2018, p. 34).

Salaire horaire brut (médian)

Le salaire horaire est calculé sur la base du revenu de l'emploi principal déclaré par la personne interrogée dans le cadre de l'ESPA. Lorsque le salaire est déclaré sous la forme d'un montant mensuel ou annuel, il est converti en un salaire horaire compte tenu de la durée hebdomadaire du travail. Le salaire horaire permet d'effectuer des comparaisons entre les salariés indépendamment de leur taux d'occupation. Le salaire horaire médian est la valeur centrale de l'ensemble des valeurs observées pour un groupe de salariés donné (ensemble des salariés, salariés selon le degré de formation, etc.).

Personnes en sous-emploi

Sont considérées comme étant en sous-emploi les personnes actives occupées

- qui présentent une durée normale de travail inférieure aux 90% de la durée normale de travail dans les entreprises,
- qui souhaitent travailler plus et
- qui sont disponibles pour prendre dans les trois mois qui suivent un travail impliquant un taux d'occupation plus élevé.

Personnes actives occupées à temps partiel

Font partie des personnes actives occupées à temps partiel les personnes actives occupées dont le taux d'occupation est inférieur à 90%.

Renseignements

Christian Cajacob, OFS, Section Travail et vie active, tél.: +41 58 469 50 42,

e-mail: Christian.Cajacob@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

Situation des personnes arrivées en fin de droits, numéro OFS: 1084-1800, prix: fr.5.20

Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2019-0483

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

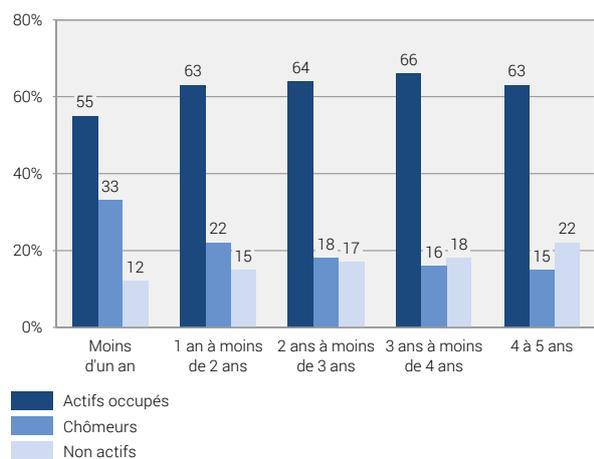
Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'État à l'économie a eu accès aux informations statistiques contenues dans le présent communiqué de presse, de manière limitée, contrôlée et sous embargo, trois jours ouvrables avant leur mise à disposition du public.

Personnes AFD selon le statut sur le marché du travail et la durée écoulée depuis l'AFD, de 2015 à 2018

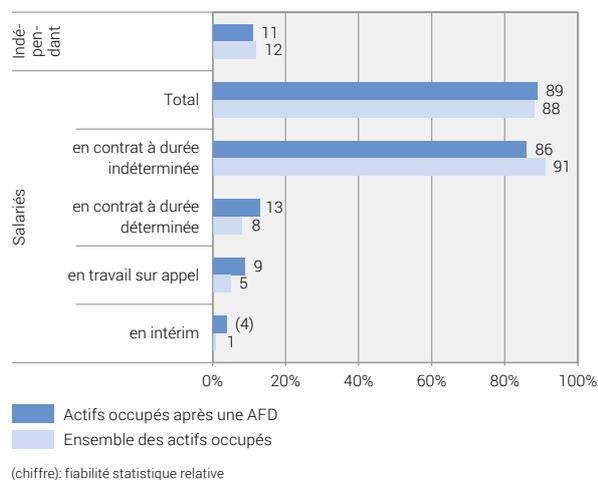
G1



Source: OFS – Protection sociale et marché du travail (SESAM) © OFS 2019

Personnes actives occupées après une AFD (au cours des 5 ans qui précèdent) et population sans AFD actives occupées selon le statut d'activité et les conditions de travail, en 2018

G2

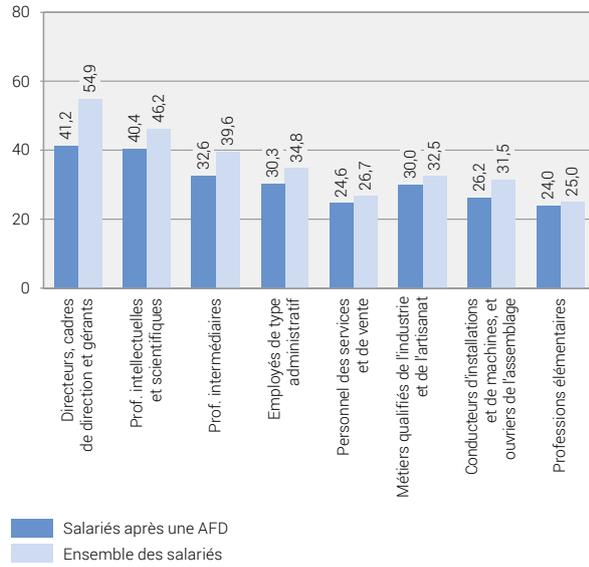


Source: OFS – Protection sociale et marché du travail (SESAM) © OFS 2019

Salaire horaire brut médian des personnes salariées après une AFD (au cours des 5 ans qui précèdent) et des salariés, selon la profession exercée (CH-ISCO-19), de 2015 à 2018

G3

En francs

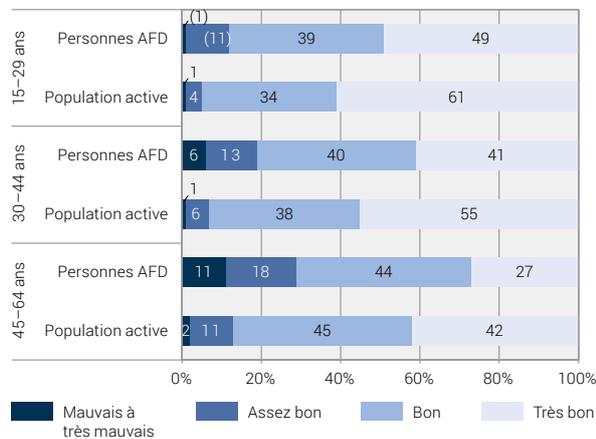


Source: OFS – Protection sociale et marché du travail (SESAM)

© OFS 2019

L'état de santé après une AFD et de la population active (15 à 64 ans) selon les groupes d'âge, de 2015 à 2018

G4



(chiffre): fiabilité statistique relative

Source: OFS – Protection sociale et marché du travail (SESAM)

© OFS 2019